

Collège J. et X. DE MAISTRE
Avenue de la Mairie
73230 ST ALBAN LEYSSE
 04.79.33.24.33
 04.79.85.94.78

St Alban Leysse, le

Madame, Monsieur,

J'ai le regret de vous informer que votre enfant :

Classe :

Viendra en retenue (nb d'heures :) le :

De : h à h

Attention : conformément aux dispositions du règlement intérieur de l'établissement (carnet de correspondance : IV- Procédures Disciplinaires- page 8 : retenue) toute retenue non faite donnera lieu à une exclusion scolaire temporaire.

Recommandations importantes : se prémunir du matériel concernant le travail supplémentaire :

Dans tous les cas, le travail demandé sera remis au professeur ou à l'adulte concerné pour contrôle approfondi, il devra être de qualité et présenté de manière irréprochable (identification de l'élève, écriture soignée, traits tracés à la règle, absence de ratures, etc.) faute de quoi la retenue sera annulée et à refaire.

Motif :

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Professeur,

Le C.P.E., Le Surveillant,

Autre personne